Allocution de M. Plutarchos Sakellaris,
vice-président de la Banque européenne d'investissement,
à l'occasion de la visite du Comité des ambassadeurs ACP
au siège de la BEI à Luxembourg, le 22 juillet 2010

Monsieur le Secrétaire général Chambas, Monsieur le Président, vos Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur et un grand plaisir pour moi de vous accueillir personnellement aujourd'hui à l'occasion de votre nouvelle visite au siège de la Banque européenne d'investissement à Luxembourg.

Introduction

Cet après-midi, nous vous présenterons plus en détail l'éventail des activités que la BEI a menées dans les pays ACP en 2009.

Mais permettez-moi tout d'abord de souligner le caractère très diversifié de nos opérations jusqu'à présent en 2010.

Notre réaction à la crise économique mondiale a été énergique et sans équivoque puisque nous avons intensifié nos interventions et maintenu le rythme déjà soutenu de l'année dernière.

Activité renforcée en faveur de secteurs clés dans la zone ACP

Comme nous l'avions annoncé, nous continuons à sélectionner et à lancer des projets dans plusieurs secteurs déterminants. Nous nous attachons plus particulièrement à financer des projets d'infrastructures et à favoriser l'essor du secteur financier, mais aussi à soutenir les petites entreprises et le secteur privé.

Secteur des infrastructures

Au début de cette année, la BEI a apporté son concours à différents projets d'infrastructures au Nigeria par le biais d'un

prêt-cadre. Il s'agit de la plus grande enveloppe mise en place en Afrique et elle a été répartie par l'intermédiaire de trois banques nigérianes de premier plan. Ce prêt donne un sérieux coup de pouce aux investissements privés et aux partenariats public-privé dans les domaines de l'énergie, de l'électricité, des transports et des télécommunications, sans oublier les possibilités qu'il offre à l'industrie manufacturière et aux entreprises locales de services. Ce concours de la BEI contribuera également à renforcer les compétences et la solidité du secteur financier nigérian, tout en émettant un signal positif de confiance à destination d'autres investisseurs potentiels.

Nombreux sont les projets d'infrastructures qui ne se concrétisent pas faute d'études appropriées et d'une assistance technique adéquate. Pour lever ces obstacles, la BEI et la Banque de développement de l'Afrique australe (DBSA) ont mis en place un programme d'assistance technique qui consiste en un mécanisme d'appui à l'élaboration de projets. Principalement axé sur les pays d'Afrique australe et orientale, ce programme soutiendra des études et des services de conseil qui amélioreront et faciliteront la préparation, le financement et la mise en œuvre de projets d'infrastructures à forte valeur ajoutée pour le développement.

D'autres initiatives récentes contribuent grandement au développement plus général du secteur financier en Afrique, notamment toute une série d'opérations régionales en faveur de la microfinance et des PME.

Microfinance

Dans leur déclaration intitulée « Croissance et responsabilité en Afrique » qu'ils ont publiée lors de leur sommet annuel de 2007, les dirigeants du G8 ont souligné l'importance que revêt le développement du secteur privé. Dans l'esprit de cette déclaration, un groupe d'importants bailleurs de fonds internationaux, dont fait partie la BEI, a décidé d'appuyer la

création d'un fonds régional d'investissement pour les microentreprises et les PME.

Baptisé REGMIFA, il s'agit du premier fonds de microfinance qui cible exclusivement l'Afrique subsaharienne. Ce fonds accordera des prêts à moyen et long terme à des institutions de financement commercialement viables qui, à leur tour, rétrocèderont ces ressources aux microentreprises et aux PME. Le fonds REGMIFA aura un atout supplémentaire, à savoir les compétences et les connaissances de ses gestionnaires en matière de financements en monnaie locale. Ce fonds ciblera un large éventail d'institutions de prêt qui sont traditionnellement exclues des sources classiques de financement. Il s'agira notamment d'institutions de microfinance, de banques commerciales et d'autres acteurs pertinents.

La BEI soutient également un fonds de microfinance spécialisé et novateur, appelé « Rural Impulse ». Ce fonds s'avère extrêmement utile en ce sens qu'il améliore l'accès au financement dans les régions rurales. La BEI collabore avec des investisseurs et des organismes financiers publics et privés de premier ordre – la Société financière internationale – IFC, la banque allemande de développement – KfW, la société belge d'investissement – BIO et l'agence néerlandaise de financement du développement – FMO, afin d'offrir un meilleur accès au crédit dans les communautés rurales pauvres et isolées des pays en développement, y compris de la zone ACP.

Assistance technique

Il est difficile de créer, de développer et de faire fructifier un projet de microfinance. La BEI a récemment octroyé une dotation aux bonifications d'intérêt à trois sociétés d'investissement en microfinance, de façon à leur permettre d'améliorer leur gestion et leurs opérations de microcrédit spécialisé.

PME

Suite au tsunami qui a frappé Samoa l'année dernière, la BEI a élargi le mécanisme de financement en faveur des îles du Pacifique (*Pacific Islands Finance Facility*) afin que la DBS, la banque de développement des Samoa, puisse en bénéficier. Cette ligne de crédit à l'appui des PME et des microentreprises est également assortie d'une enveloppe destinée à l'assistance technique. Ce mécanisme jouera un rôle important pour aider à restaurer l'activité économique et l'emploi local aux Samoa.

Coopération

Dans le droit fil de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, la coopération avec la Commission européenne et d'autres institutions constitue un élément clé de notre stratégie et de notre action quotidienne.

La BEI a signé dernièrement un protocole d'accord visant à créer le « Partenariat pour le financement en Afrique ». Ce Partenariat permettra de renforcer la coopération entre les institutions de financement du développement dans le contexte du cofinancement de projets mis en œuvre par le secteur privé africain. Cette plateforme de cofinancement aidera à mobiliser des ressources supplémentaires à l'appui de l'expansion du secteur privé en Afrique.

En février, l'Agence française de développement, la BEI et la KfW se sont officiellement engagées à coopérer plus étroitement encore, en coordonnant davantage leurs activités. Elles travaillent actuellement à améliorer peu à peu la reconnaissance et l'application réciproques des procédures et normes utilisées dans chaque institution. Grâce à cette reconnaissance mutuelle de leurs procédures et de leurs travaux, chaque institution pourra déléguer, dans toute la mesure du

possible, les tâches de préparation, d'exécution et de suivi des projets.

Panachage d'interventions d'assistance technique et de prêts

Afin de garantir la réussite de la mise en œuvre de projets d'infrastructures complexes, la BEI peut recourir à des subventions d'assistance technique parallèlement aux prêts classiques. Tel sera le cas pour le projet relatif à l'aéroport international Jomo Kenyatta à Nairobi. En l'occurrence, le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures financera les services de conseils fournis par des spécialistes en vue de réduire au maximum les perturbations lors de la rénovation de l'aéroport en activité, ce projet ayant pour finalité de contribuer au développement économique régional.

Renforcement du suivi

Étant donné l'évolution du contexte économique et la nécessité d'assurer la viabilité de la Facilité d'investissement, la BEI consacre du temps et des moyens supplémentaires au suivi de son portefeuille de projets. Le département chargé des opérations en Afrique, dans les Caraïbes et le Pacifique a fait l'objet d'une réorganisation en conséquence, afin que la Banque conserve toute sa réactivité et sa flexibilité pour répondre aux besoins des marchés en constante évolution.

Perspectives d'ici à la fin de l'année

La BEI continuera à multiplier ses efforts pour soutenir des projets solides sur les plans économique, technique, environnemental et social dans l'ensemble des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Notre stratégie pour le second semestre de 2010 réclamera – parallèlement à ces efforts – une attention accrue de la Banque vis-à-vis de plusieurs projets clés.

Nous appuierons les projets viables et les initiatives visant à lutter contre les changements climatiques. Nous soutiendrons également la mise en œuvre de la seconde phase des Facilités ACP-UE pour l'eau et l'énergie.

Nous étudions également en ce moment les modalités de création d'un fonds commun pour le climat, qui consistera en un mécanisme de co-investissement dans des projets du secteur privé favorisant la lutte contre le réchauffement climatique. Ce fonds commun pour le climat devrait voir le jour prochainement. Les institutions européennes de financement du développement qui en sont à l'origine s'attacheront à démontrer l'attrait financier des projets respectueux du climat aux investisseurs privés des pays en développement et des marchés émergents, tout en jouant leur rôle de catalyseurs afin de susciter d'autres investissements à long terme.

La BEI s'est également fixé comme autre objectif d'encourager les initiatives conjointes et le panachage des ressources.

Avant de céder la parole au secrétaire général Chambas, permettez-moi de vous répéter à quel point je suis heureux de revoir tant de visages familiers et de vieux amis ici à Luxembourg. Nous sommes tous ravis de vous accueillir à nouveau. Nous sommes reconnaissants d'avoir cette possibilité d'entretenir un dialogue constructif, de poursuivre notre collaboration étroite et de vous informer sur nos opérations.